



# A GAUCHE POUR DIE

**Claudine GIRON, Pierre GAUTRONNEAU & Philippe LEEUWENBERG**  
Conseillers municipaux - Groupe Communiste

## CONSEIL MUNICIPAL DE JANVIER 2013

**Q**ue ce soit au conseil municipal, aux vœux à l'hôpital ou à la population, le maire ou M<sup>me</sup> Virat, déléguée à la santé, font des déclarations qui auraient tendance à faire oublier leur position avant que la ministre ne décide d'accorder une dérogation de 30 mois aux services de chirurgie et de maternité. En effet tous deux sont bien membres



du conseil de surveillance de l'hôpital de Die. Le maire en est même président, ce qui devrait lui donner un certain pouvoir, au moins l'occasion de mettre à l'ordre du jour des points importants ou d'exprimer son avis clairement aux techniciens et technocrates de la santé. Mais il n'en est rien et lors d'un conseil d'administration de l'automne, le maire et son adjointe n'ont rien dit lorsque la représentante de l'ARS (Agence Régionale de Santé), appuyée par le directeur, a remis sur la table le plan de restructuration en 14 points qui avait mis 2 000 personnes dans la rue en 2008. Ce plan prévoyait la transformation de la maternité en centre périnatal et la fermeture de la chirurgie d'urgence.

Alors, aujourd'hui, dire que 30 mois c'est bien mais que 5 ans auraient été mieux, sans avoir bougé le petit doigt ni même eu l'initiative et le temps de voter une motion pour le maintien de ces services, c'est un peu facile ! Sous

le gouvernement UMP que M. Le maire soutenait, aucune dérogation aussi longue n'avait été accordée.

Aujourd'hui, on attend que le maire, président du conseil de surveillance, convoque cette instance pour prendre la mesure de cette décision et agir rapidement dans le bon sens. C'est-à-dire :

- soutenir les chefs de services dans leur recherche de spécialistes (pédiatres, chirurgiens et autres pour consolider l'existant),

- construire l'argumentation nécessaire pour obtenir les moyens financiers pérennes afin de ne pas empiéter sur les autres services,

- mettre en place un plan d'action

### PAROLES de...

*« J'écris pour que la plume aux doigts de l'élcolier soudain gagne les mots qui fomentent la paix  
J'écris pour que la joie arrache les brindilles brûlées et place aux coeurs brûlants des jeunes filles  
le rythme de l'accueil et de la liberté  
J'écris pour que l'athlète à la sortie du stade ouvre son corps au clair argument de l'aubade  
J'écris pour qu'à l'orée de nos élans perdus l'espoir fou se faufile et nous rende la vue  
j'écris pour toi, jeunesse, à l'heure où tu déroges aux monstres coutumiers et que tu interroges  
J'écris, j'écris, j'écris pour qu'en nous le mensonge s'effondre et fasse nette place à nos songes  
J'écris  
Près d'une ferme au bord de la Drôme un galet prolonge sous ma main les oiseaux égarés.»*

**“SUR UN GALET DE LA DRÔME” JEAN SÉNAC**  
Aux jeunes du lycée de Die - Mardi 10 octobre 1961

## TOUS NOS CONCITOYENS LA PAYENT, MÊME LES PLUS DÉMUNIS !

## LA TVA, LE PLUS INJUSTE DE NOS IMPÔTS

**S**'attaquer à la croissance financière au lieu de l'entretenir, maîtriser les stratégies de groupes plutôt que les accompagner, faire émerger des normes publiques et sociales concertées en Europe: telles sont les actions à entreprendre pour établir une fiscalité JUSTE et EFFICACE pour tous.

Dans cette optique, il est indispensable de réduire l'influence des impôts proportionnels comme la TVA. Pourquoi ?

Cette taxe, la TVA, rapporte près de 160 milliards d'Euros (près de trois fois plus que l'impôt sur le revenu!). Les citoyens n'en ont pas toujours conscience car nous ne recevons pas d'avis à payer dans notre boîte aux lettres. Pourtant, nous y "passons" tous les jours. Les carburants, les courses diverses alimentaires, le journal, le pain, etc. À l'inverse de l'impôt sur le revenu, la TVA s'applique en effet sur la consommation. Elle ne tient absolument pas compte des moyens financiers de chaque citoyen. Elle "frappe" aveuglément, que vous soyiez smicards, RMIs ou milliardaires, vous payez la même chose pour la même acquisition ! Si le taux de la TVA est fixe, en réalité le taux d'imposition réel de TVA (montant de l'impôt par rapport aux revenus) baisse quand le niveau de revenus augmente.

Les conséquences sont dommageables. Pour les permis de construire, les maires se retrouvent seuls, sans compétence particulière (en droit des sols notamment), face aux demandeurs, avec le risque de se retrouver au tribunal en cas de contestation. Toutes les pressions

# COMM...DIOIS

N° 54  
JANVIER - FÉVRIER 2013

## É D U C A T I O N

### ET LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ?

**E**n la matière, cela devient habituel, tout nouveau ministre de l'enseignement a la sienne. L'actuelle proposition est d'installer au plus vite la semaine de classe de 4 jours et demi dès 2013/2014, avec une alternance du temps de classe et quelques heures d'activités artistiques, sportives, culturelles... Cette réforme peut favoriser la lutte contre les échecs scolaires, tout en respectant l'enfant. Les chrono-biologistes, pédiatres, parents et pédagogues ont depuis longtemps dénoncé les aberrances des rythmes scolaires imposés aux enfants. Tout être humain est porteur de rythmes biologique, physique et psychologique, sous influence de l'environnement, de la nuit, du jour, des saisons. Encore plus marqués chez les enfants. Les variations des niveaux de vigilance propres à l'activité intellectuelle à l'école fluctuent au cours de la journée et de la semaine avec des pics de fatigue en octobre-novembre et février-mars.

En France, par rapport aux autres pays européens, la durée des grandes vacances est la plus longue. La journée de classe est la plus chargée. Mais tout est tellement précipité dans cette annonce, que les inquiétudes montent de toutes parts. Il faut entendre les différents acteurs du terrain. Ne pas céder à la pression du « lobbying » comme en 1985, où on avait remplacé les deux zones de vacances par trois zones, pour satisfaire les professionnels du tourisme. On peut penser que, dans le contexte actuel de grande précarité, une réforme sociétale comme "les rythmes scolaires" n'est pas prioritaire, si loin de celles que nous attendions après les promesses du candidat président.

Mais gardons-nous de dire qu'elle n'est pas nécessaire. À tous les niveaux, il faut participer aux évolutions de la société quand elles amènent plus d'humanité, de liberté et de respect des personnes. Écoutons les enseignants qui réclament davantage de postes, le maintien des structures d'aide, des classes moins chargées, des formations sérieuses, des moyens spécifiques importants à l'école maternelle où les inégalités peuvent être corrigées, un salaire décent, moins de pressions administratives. Les parents doivent pouvoir sentir leurs enfants s'épanouir à l'école et les retrouver le soir moins fatigués ; la gratuité pour tous maintenue lors des activités hors classe.

Mais gardons-nous de dire qu'elle n'est pas nécessaire. À tous les niveaux, il faut participer aux évolutions de la société quand elles amènent plus d'humanité, de liberté et de respect des personnes. Écoutons les enseignants qui réclament davantage de postes, le maintien des structures d'aide, des classes moins chargées, des formations sérieuses, des moyens spécifiques importants à l'école maternelle où les inégalités peuvent être corrigées, un salaire décent, moins de pressions administratives. Les parents doivent pouvoir sentir leurs enfants s'épanouir à l'école et les retrouver le soir moins fatigués ; la gratuité pour tous maintenue lors des activités hors classe.

Les communes et collectivités locales, déjà en difficulté, s'inquiètent car l'organisation des activités nouvelles leur incombe. De quelle solidarité et dotation de l'État disposeront-elles ? Ainsi la question des moyens devient primordiale. La responsabilité politique de l'État est posée. C'est son devoir constitutionnel d'assurer la solidarité et l'égalité des chances à l'école. C'est son devoir de lui donner les moyens. Il ne suffit pas de belles déclarations mais d'un engagement sérieux dans la durée et dans les moyens mis en œuvre pour que cette réforme se mette en place.

**Claudine Giron**

## PCF DRÔME EN LIGNE

Désormais, vous pouvez rechercher sur votre moteur de recherche internet : "pcfdrome". Vous y trouverez toutes les actualités sur les actions du PCF en Drôme ainsi que sur le plan National et aussi adresser vos commentaires en ligne en répondant à l'enquête d'opinion du PCF Diois, en particulier pour mémoire : En 2011, Communistes, Verts, Radicaux de Gauche et Socialistes, devenus majoritaires au Sénat, malgré la droite encore au pouvoir, avaient voté ensemble, des propositions de lois telles que :

- L'interdiction des licenciements boursiers et l'interdiction de licencier pour les entreprises qui réalisent des bénéfices et qui distribuent des dividendes à leurs actionnaires.

- La taxation des dividendes et des revenus financiers au même taux que les prélèvements sur les revenus du travail.

Approuvez-vous la proposition du PCF, membre du Front de Gauche, faite au Parti Socialiste, à présent majoritaire à l'Assemblée Nationale, de voter immédiatement les mêmes lois ?

**La section Dioise du PCF**



## F I O U L

### PLAIDOYER POUR LA PRIME À LA CUVE

**C**es temps-ci, il est beaucoup question de précarité énergétique. Mais pas un mot sur les ménages non-imposables qui se chauffent au fuel domestique.

Il a pourtant bien existé une aide sous forme de prime à la cuve de 200 euros pour les ménages non imposables. Elle a été supprimée par la loi de finances pour 2010.

À 1 € le litre de fioul, pas besoin de campagne publicitaire pour faire des économies. Considérant que la consommation moyenne annuelle se situe à 2000 litres, le calcul est vite fait !

Mais la loi de finances 2013 est muette à ce sujet.

C'est pourquoi les communistes réclament que cette

prime soit rétablie à un montant suffisamment élevé pour alléger la facture annuelle.

Le minimum vieillesse étant fixé à 777 euros, soit 9324 euros par an. Il est aisé de comprendre combien 2000 euros de fioul domestique amputent les maigres ressources des ayants-droit. Tel est le cas de nombreux ruraux.

Dans le même temps, le résultat net de TOTAL en 2011 se monte à 11,4 milliards d'euros. Le gouvernement peut trouver là les moyens financiers pour payer une prime confortable.

Rappelons que les communistes demandent la renationalisation de cette compagnie pétrolière.

**Jean-Pierre RAMBAUD**

**pour la liberté d'expression !**

**Je soutiens la parution de COMM...DIOIS**

**Je verse la somme de .....  
Par chèque à l'ordre de "PCF Diois"**

**NOM .....  
Prénom .....  
Adresse .....**

**Joël CORPARD  
PROCHAIN ÉPISODE DE LA RÉFORME :  
L'IMPÔT SUR LE REVENU.**